

Analyse comparative des « solutions » proposées face au Quintette démocratique

Une confrontation méthodique des approches de réforme électorale à Maurice

Tableau synoptique et de diagnostic des failles et réponses architecturales

<i>Dimension</i>	<i>« Solutions » Proposées</i>	<i>Failles Structurelles</i>	<i>Quintette Démocratique</i>	<i>Supériorité Architecturale</i>
MODE DE SCRUTIN	Maintien du FPTP comme socle (40 à 60 sièges majoritaires) avec ajout d'une « dose » de proportionnelle (18 à 20 sièges)	Le moteur de la distorsion demeure intact. La RP parallèle ne <i>corrige</i> pas le FPTP, elle le <i>complète</i> . Confondre « <i>introduire de la proportionnelle</i> » avec « <i>rendre le résultat proportionnel</i> » est le piège conceptuel fondamental.	Représentation Proportionnelle Intégrale (RPI) comme socle, paramétrée selon la méthode Sainte-Laguë	La RPI devient le principe, et non l'exception. La neutralité mathématique de Sainte-Laguë (diviseurs impairs : 1, 3, 5, 7...) garantit qu'aucun parti n'est favorisé. L'indice de Gallagher passe de 22 (critique) à 3,5 (optimal).
MÉTHODE D'ALLOCATION	Non précisée ou méthode D'Hondt (utilisée à Rodrigues)	D'Hondt favorise systématiquement les grands partis, amplifiant les distorsions au lieu de les corriger. C'est remplacer un biais par un autre.	Méthode Sainte-Laguë avec seuil national de 3%	Standard d'excellence adopté par l'Allemagne, la Nouvelle-Zélande et la Scandinavie. Neutralité absolue : chaque siège « coûte » le même nombre de voix à chaque parti.
SEUIL D'ÉLIGIBILITÉ	Seuils arbitraires de 5% à 7%, voire 9%, sans justification théorique solide	Ces chiffres sont des compromis politiques déguisés en solutions techniques. Pourquoi 7% et non 6,34% ? Aucune doctrine de gouvernabilité ne sous-tend ces choix.	Seuil de 3% rationnel et documenté	Seuil suffisant pour éviter la fragmentation excessive, tout en permettant l'émergence de nouvelles forces. Fondé sur l'analyse comparative internationale et les simulations rétrospectives.
STABILITÉ GOUVERNEMENTALE	Implicite : la stabilité est « achetée » par la distorsion du FPTP maintenu comme socle	C'est une stabilité par confiscation arithmétique, pas par règle explicite. La « prime invisible et sauvage » du majoritaire n'est pas débattue, ou encadrée, ou même plafonnée. Elle transforme une règle technique en mandat moral implicite.	Prime Majoritaire de Stabilité (PMS) explicite, plafonnée et conditionnée	La stabilité devient une décision politique transparente : 10% de sièges bonus (7 sièges) attribués à la coalition en tête, avec plafond absolu de 60%. <i>C'est la différence entre un mandat pour gouverner et un permis de tuer.</i>
NOMBRE DE DÉPUTÉS	Propositions variables : réduction (40 FPTP + 20 PR = 60) ou inflation (60 FPTP + 20 PR = 80)	La réduction confond la masse et la substance, comme si la qualité de la représentation se mesurait à l'aune de la parcimonie. L'inflation dilue la responsabilité et alourdit le coût.	Effectif stable : 60 RPI + 10 PMS = 70 sièges	Transformation à coût constant. Pas d'augmentation du nombre de députés, budget parlementaire maîtrisé, représentativité et efficacité préservées.
BEST LOSER SYSTEM	« Absorption progressive » dans le mécanisme proportionnel, ou maintien sous forme atténuée	On ne réforme pas une aberration historique, on l'abolit. Tenter de la fondre dans la RP, c'est vouloir dissoudre un fossile dans un verre d'eau. Le BLS est fondé sur un recensement de 1972 (54 ans d'obsolescence) et a été condamné par le Comité des Droits de l'Homme de l'ONU.	Abolition pure et simple, remplacée par la RPI qui garantit mécaniquement la représentation de toutes les sensibilités	La proportionnelle intégrale rend le BLS inutile : chaque courant significatif (≥3%) est représenté par construction mathématique, sans recours à une classification communautaire archaïque.

<i>Dimension</i>	<i>« Solutions » Proposées</i>	<i>Failles Structurelles</i>	<i>Quintette Démocratique</i>	<i>Supériorité Architecturale</i>
ANTI-DÉFECTION	Absent des propositions	C'est le point aveugle des pseudo-réformes. Elles discutent la photo (répartition des sièges) et ignorent le film (la dynamique du mandat). Sans anti-défection, le transfugisme reste le cancer de la gouvernabilité.	Déchéance automatique du siège en cas de rupture du pacte de gouvernement sur les « votes d'existence »	Le transfuge ne sera pas puni, il sera tout simplement effacé. Son siège est restitué automatiquement au suivant sur la liste de son parti d'origine. <i>La trahison devient un suicide politique.</i>
CENSURE CONSTRUCTIVE	Absente des propositions	Sans ce mécanisme, on peut renverser un gouvernement sans avoir d'alternative. C'est autoriser les « majorités négatives » et le chantage permanent des petits partis.	Censure constructive obligatoire : impossible de renverser sans proposer un successeur	Inspirée du modèle allemand (réponse au traumatisme de Weimar). Fin des majorités de démolition. La responsabilité politique est organisée, pas abandonnée au hasard.
PRÉ-DÉCLARATION DES COALITIONS	Rarement mentionnée, parfois évoquée sans mécanisme contraignant	Le marchandage post-électoral reste le mode normal de formation des gouvernements. L'électeur vote pour un parti, il hérite d'une coalition qu'il n'a pas choisie.	Obligation de pré-déclaration des coalitions avant le scrutin	Les coalitions sont transparentes AVANT le vote. L'électeur sait pour quel projet de gouvernement il vote. Fin de l'opacité et des « tambouilles » post-électorales.
RÉFÉRENDUM	Parfois proposé comme validation finale d'une réforme déjà ficelée par le gouvernement	C'est le « référendum-cachet », non le « référendum-clé ». Un instrument d'ornement, pas de souveraineté. Le peuple valide, il ne décide pas.	Référendum d'Initiative Populaire Constituant (RIPC)	Initiative citoyenne (bottom-up), non plébiscite (top-down). Triple filtre (populaire, juridique, politique). Le peuple peut proposer, pas seulement ratifier. <i>C'est la bombe atomique de la démocratie : on ne l'utilise pas, mais sa simple existence discipline tout le monde.</i>
DIASPORA	Parfois mentionnée (2 sièges pour la diaspora dans certaines propositions)	Intégration marginale, sans réflexion sur l'équilibre institutionnel. Risque de perturber la politique locale si mal calibrée.	5 sièges au Sénat, représentation structurée sans interférence avec l'Assemblée	La diaspora (200 000+ citoyens) est reconnue comme acteur de souveraineté, mais son vote porte sur le Sénat, pas sur l'Assemblée nationale. Équilibre préservé, inclusion réelle.
BICAMÉRISME	Absent de la quasi-totalité des propositions	Sans chambre de décélération, une Assemblée plus pluraliste devient plus exposée aux emballements de court terme. C'est une réforme « photo » qui crée un risque « film ».	Création d'un Sénat (33 sénateurs : 22 pour territoires + 6 pour société civile + 5 pour la diaspora)	Bicamérisme asymétrique : veto absolu sur Constitution et droits fondamentaux, veto suspensif sur lois ordinaires. Modération sans blocage. Le temps long protège du court-termisme.
PARITÉ FEMMES/HOMMES	Objectifs incitatifs (30% de femmes) ou quotas souples	Les incitations sans contrainte restent des vœux pieux. Les partis invoquent la « difficulté de trouver des candidates » pour justifier des listes majoritairement masculines.	Pour une stratégie de la contrainte légale, articulée en deux temps : l'instauration d'un seuil minimal et la définition d'une trajectoire vers la parité, 50/50, sinon rejet de liste.	Pas d'amende que les riches paient. Aussi 2 verrous anti-contournement : le quota du tiers s'applique sur l'ensemble des listes nationales (pas de femmes reléguées aux circonscriptions perdues) et le remplacement « miroir » maintient la proportion femmes-hommes pendant toute la législature.
FINANCEMENT POLITIQUE	Propositions d'encadrement « renforcé » des dépenses électorales	Sans mécanismes de contrôle et de sanctions crédibles, l'encadrement reste déclaratif. Les plafonds sont contournés, les sources opaques.	Cadre fondé sur transparence, limitation de l'influence privée, mécanismes de contrôle et sanctions crédibles	Réforme en profondeur, pas cosmétique. La moralisation de la vie publique n'est pas un slogan, c'est une architecture de contraintes.

Synthèse par les sept tests de falsifiabilité

Le tableau ci-dessous applique une grille d'évaluation rigoureuse aux deux approches, permettant de distinguer les réformes authentiques des replâtrages cosmétiques.

Test	« Solutions » Proposées	Quintette Démocratique
1. Vérité arithmétique : Un parti à 15-20% des voix peut-il être « zéro siège » ?	⚠️ OUI, le risque demeure avec un socle FPTP dominant	✅ NON, la RPI avec seuil de 3% garantit la représentation
2. Architecture des incitations : La logique « winner-takes-all » est-elle cassée ?	❌ NON, le FPTP conservé la perpétue	✅ OUI, la RPI l'élimine structurellement
3. Stabilité non frauduleuse : La stabilité est-elle explicite ou implicite ?	❌ Implicite (distorsion du FPTP)	✅ Explicite (PMS plafonnée et conditionnée)
4. Anti-défection : Le transfugisme est-il sanctionné ?	❌ NON, aucun mécanisme prévu	✅ OUI, déchéance automatique du siège
5. Censure constructive : Peut-on renverser sans alternative ?	❌ OUI, majorités négatives possibles	✅ NON, successeur obligatoire
6. Cohérence institutionnelle : Y a-t-il un mécanisme de décélération ?	❌ NON, pas de Sénat prévu	✅ OUI, Sénat modérateur
7. Souveraineté réelle : Le référendum est-il un pouvoir ou un cachet ?	⚠️ Cachet (validation d'un paquet ficelé)	✅ Pouvoir (initiative populaire constituante)

Du pansement à la prothèse

Les « solutions » proposées relèvent de la même logique : **conserver le moteur de la distorsion** (le FPTP) et lui adjoindre un **correctif marginal** (une « dose » de PR). C'est traiter le symptôme sans toucher à la pathologie. C'est, pour reprendre une métaphore médicale, appliquer un pansement sur une jambe fracturée.

Le Quintette Démocratique procède d'une philosophie inverse : **changer le moteur** (RPI comme socle) et **encadrer explicitement la stabilité** (PMS plafonnée). Il ne demande pas aux hommes d'être vertueux, il organise la contrainte. Il ne fait pas le pari de la bonne volonté, il structure l'impossibilité de la trahison.

« *Le Quintette ne fait pas un compromis paresseux entre justice et stabilité. Il change la nature du compromis.* »

C'est la différence entre le bricolage et l'architecture. Entre le radeau de la Méduse et le navire de haute mer.

Document établi sur la base des propositions publiques déposées dans le cadre de la consultation nationale sur la réforme électorale, janvier-février 2026.